



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

TABLE DES MATIÈRES

I. CONTEXTE GÉNÉRAL	3
II. DÉCLINAISON DES EXIGENCES LÉGALES EN CATÉGORIES D'INFORMATION	5
A. Enseignement	5
1. Admissions	5
2. Cours préparatoires	8
3. Formation Bachelor	8
4. Formations Master.....	10
5. Formations postgrades et continues.....	11
B. Recherche appliquée et développement.....	12
6. Activités Ra&D	12
C. Prestations service à des tiers.....	17
7. Prestations de service.....	17
D. Médias	19
8. Présence de l'institution dans les médias	19
E. Collaboration avec des institutions de formation et de recherche suisses et étrangères....	19
9. Collaborations	19
10. Mobilité.....	23
F. Gestion du personnel (effectifs au 31.12)	24
11. Personnel d'enseignement et de recherche	24
12. Personnel administratif et technique.....	25
13. Collaborateurs engagés sur des fonds extérieurs à l'Etat.....	25
14. Intervenants extérieurs et prof. HES invités	25
G. Gestion des ressources financières et des infrastructures	25
15. Exploitation du budget.....	25
16. FRI	27
17. Infrastructures.....	28
H. Gouvernance	29
18. Organes de gouvernance	29
III. SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO	30
19. Mandats de prestation conclus avec la HES-SO.....	30

I. CONTEXTE GÉNÉRAL

2018 a apporté son lot de bouleversements, précurseurs d'une renaissance institutionnelle bienvenue. Après une phase de croissance et de mutation menée au pas de charge cette dernière décennie, l'heure de la maturité a sonné.

Au niveau de la gouvernance de l'HEMU, l'année 2018 restera donc celle de la « refondation » suite à l'intervention déterminée de Madame Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat et Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Au nom des autorités politiques de tutelle, les trois cantons de Vaud, Valais, Fribourg et la Ville de Lausanne, elle a annoncé le matin du 8 mars le changement à la tête de l'institution et lancé son renouveau.

Madame Barbara Vauthey, cheffe des affaires universitaires du canton de Fribourg, désignée Directrice déléguée pour présider le Conseil des Directeurs et Monsieur Dominique Arlettaz, ancien recteur de l'Université de Lausanne, mandaté comme expert pour établir un diagnostic de l'institution et présenter un projet de nouvelle gouvernance se sont immédiatement mis au travail.

Dans la foulée, le Président du Conseil de Fondation et quatre autres membres ont démissionné au 30 avril et la soussignée a été désignée par les autorités politiques pour reprendre la présidence dudit Conseil dès le 1er mai.

Dès lors, entamées dans un esprit de transparence et de participation, gage de confiance, les étapes de renouvellement de la gouvernance ont été franchies allégrement au cours des mois, grâce à un travail acharné de toutes ces personnes et un esprit positif de toute la communauté de l'HEMU, consciente des enjeux.

En voici les principaux jalons :

- début juillet : adoption par le Conseil de Fondation du rapport Arlettaz sur la nouvelle gouvernance et mise au concours du poste de Directeur/directrice général·e
- septembre-octobre : mise en chantier des nouveaux statuts et des règlements qui en découlent, élection du Conseil représentatif de l'HEMU et processus de sélection de la nouvelle direction générale
- 22 novembre : nomination de Madame Noémie L. Robidas Directrice générale, choisie à l'unanimité ; son entrée en fonction est fixée au 1er mars 2019.

Les événements intervenus n'ont pas affectés les missions fondamentales que l'institution assure auprès des étudiants de l'HEMU; ceux-ci ont été traités avec la priorité absolue par les professeurs, les membres du personnel administratif, technique et de production, le Collège des directeurs et le Directeur administratif qui a vu du jour au lendemain tout affluer vers lui. Le Conseil de fondation et sa présidente tiennent à remercier très chaleureusement l'ensemble du personnel de l'HEMU pour l'énergie déployée sans compter, avec dynamisme, enthousiasme et professionnalisme, au service des jeunes en formation et des missions de l'institution, au cours de cette année exceptionnelle. Un remerciement très particulier est adressé à Madame Barbara Vauthey et à Monsieur Dominique Arlettaz.

Concernant les missions d'enseignement, la grande nouveauté à relever en 2018 est l'introduction de modules d'ouverture créés dans le cadre de la révision des plans d'étude du Bachelor en Musique. Ceci avec pour objectif d'individualiser la formation dans une proportion plus significative que les seules offres optionnelles proposées précédemment, et un triple but à destination des étudiants : préfigurer la spécialisation de niveau master, favoriser l'insertion professionnelle future et ouvrir sur l'interdisciplinarité et l'innovation.

Quant aux missions de recherche, l'Institut de recherche du domaine Musique et arts la scène (IRMAS), dont l'HEMU fait partie, a franchi une nouvelle étape avec le lancement de laboratoires. L'objectif est de favoriser et de structurer le travail inter- et intra-écoles ainsi que d'accroître la visibilité de la recherche grâce à des colloques ou des publications communes. Sur cette question de la visibilité, les activités de recherche propres à l'HEMU peuvent désormais être valorisées par le biais de vidéos, qui ont pour avantage de pouvoir être largement diffusées sur internet via Youtube (ex : VEDA et Piano-Copie).

En termes artistiques, l'année 2018 voit la création des « Lausanne Soloists », formidable tremplin pour les actuels et anciens étudiants. Sous l'impulsion de Renaud Capuçon, professeur à l'HEMU depuis 2014, ce nouvel ensemble, qui réunit une vingtaine de musiciens issus de la classe du violoniste ainsi que de celles d'autres professeurs de l'HEMU, est amené à se produire à ses côtés, en Suisse ainsi qu'à l'international.

Pour l'HEMU, 2018 s'achève sous de bons augures. Fière d'avoir traversé la tempête sans impact sur les jeunes musiciens en formation, reconnaissante aux autorités politiques pour leur appui sans faille, dotée d'une gouvernance adaptée aux défis académiques et musicaux à venir, prête à accueillir sa nouvelle directrice, la communauté HEMU voit l'avenir avec optimisme.

Josiane Aubert, présidente du Conseil de Fondation

II. DÉCLINAISON DES EXIGENCES LÉGALES EN CATÉGORIES D'INFORMATION

A. Enseignement

Depuis plusieurs années l'HEMU développe son ancrage régional dans le but de permettre une accessibilité accrue en haute école de musique pour les étudiants suisses. Cela se traduit essentiellement dans la promotion régionale de filières telles que celle du Master en Pédagogie musicale, orientation Enseignement instrumental/vocal et orientation Musique à l'école (MUSEC), mise sur pied en collaboration avec des acteurs locaux (HEP Vaud ou l'Université de Fribourg). À titre d'exemple, notre section pré-HEM accueille chaque année des étudiants pour l'orientation MUSEC, qui poursuivront leurs études à l'HEMU ou dans une autre HEM.

1. Admissions

1.1 Nombre de candidatures reçues en BA	1.1.1 Par filière	Instrum. / voca.	305	Les certificats d'accès ont été vérifiés dans le cadre de l'examen des dossiers de candidatures par la direction. Les admissions à l'HEMU ne se font pas sur dossier mais sont soumises à un concours sous la forme d'épreuves instrumentales/vocales. La proportion d'étudiants étrangers a diminué par rapport à 2017, ce qui montre l'impact positif du développement des filières pré-HEM et Musique-école du Conservatoire de Lausanne (CL) sur la croissance quantitative et le renforcement qualitatif des jeunes talents vaudois et suisses. On peut à ce propos relever l'avantage que représente la coordination, au sein de la Fondation HEMU-CL, des efforts du CL et de l'HEMU en matière de relève.
		Mus. École	17	
	1.1.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	92	
		Matu. spé.	6	
		Matu. pro.	11	
		Titre étranger	203	
		Autres	10	
	1.1.3 Par genre	Femmes	171	
		Hommes	151	
1.2 Nombre d'étudiant·e·s admis en BA	1.2.1 Par filière	Instrum. / voca.	90	
		Mus. École	7	
	1.2.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	26	
		Matu. spé.	3	
		Matu. pro.	4	
		Titre étranger	54	
		Autres	10	

	1.2.3 Par genre	Femmes	48	
		Hommes	49	
1.3 Nombre de candida tures reçues en MA	1.3.1 Par filière	Pédagogie musicale	43	Les certificats d'accès ont été vérifiés dans le cadre de l'examen des dossiers de candidatures par la direction. Les admissions à l'HEMU ne se font pas sur dossier mais sont soumises à un concours sous la forme d'épreuves instrumentales/vocales.
		Interprétation musicale	146	
		Interprétation musicale spécialisée	13	
	1.3.2 Par voie d'accès	BA HES		L'OFS répertorie les certificats d'accès (Maturité ou titre équivalent) dans le relevé des statistiques Bachelor et Master. Pour 2018 : Matu. gym. = 15 Matu. spé. = 1 Matu. pro. = 1 Les données demandées pour les catégories BA HES et Autre BA ne sont pas récoltées pour l'OFS.
		Autre BA		
		Titre étranger	177	
		Autres	8	
	1.3.3 Par genre	Femmes	108	
		Hommes	94	
1.4 Nombre d'étudi ant-e-s admis en MA	1.4.1 Par filière	Pédagogie musicale	20	Le nombre des étudiants admis chaque année dépend du nombre d'étudiants qui ont terminés l'année précédente chez un même professeur, nos effectifs étant régulés.
		Interprétation musicale	59	
		Interprétation musicale spécialisée	6	
	1.4.2 Par voie d'accès	BA HES		L'OFS répertorie les certificats d'accès (Maturité ou titre équivalent) dans le relevé des statistiques Bachelor et Master. Matu. gym. = 4 Matu. spé. = 0 Matu. pro. = 0
		Autre BA		
		Titre étranger	73	
		Autres	8	
	1.4.3 Par genre	Femmes	42	Les données demandées pour les catégories BA HES et Autre
		Hommes	43	

				BA ne sont pas récoltées pour l'OFS. La proportion d'étudiants étrangers a diminué par rapport à 2017, ce qui montre l'impact positif du développement des filières pré-HEM et Musique-école du Conservatoire de Lausanne (CL) sur la croissance quantitative et le renforcement qualitatif des jeunes talents vaudois et suisses. On peut à ce propos relever l'avantage que représente la coordination, au sein de la Fondation HEMU-CL, des efforts du CL et de l'HEMU en matière de relève.
--	--	--	--	---



**ENSEMBLE
CONTEMPORAIN DE
L'HEMU**
THÉÂTRE 2.21

PLANET MUSIC
MUSIQUE
ENTRE LES
LIGNES



**HEMU BRASS
FESTIVAL**
HEMU, SITE DE
FRIBOURG

2. Cours préparatoires

Aux côtés de l'HEMU, le Conservatoire de Lausanne dédié à l'enseignement non professionnel des jeunes musiciens évolue au sein d'une même Fondation permettant de multiples interactions artistiques et académiques. Dans ce cadre, deux sections de jeunes talents permettent d'irriguer au mieux l'HEMU :

- La structure « musique-école » : depuis douze ans, ce dispositif permet aux musiciens dès 8 ans de bénéficier d'horaires aménagés à l'école publique. Cette structure n'a pas comme vocation première de nourrir la haute école, mais elle y contribue grandement.
- La section « pré-HEM » : cette plateforme d'accompagnement permet de préparer les élèves à l'entrée en haute école. L'admission est particulièrement sélective, permettant ainsi un taux de réussite d'environ 90% d'entrée à l'HEMU ou dans d'autres HEM.

2.1 Nombre d'étudiant-e-s	2.1.1 Par genre	Femmes	54	71 élèves immatriculés dans la structure « musique-école » 35 élèves immatriculés dans la section « pré-HEM »
		Hommes	52	
	2.1.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	0	La filière « pré-HEM » étant hors du système de l'HEMU, les voies d'accès ne sont pas répertoriées.
		Matu. spé.	0	
		Matu. pro.	0	
		Titre étranger	0	
		Autres	0	

3. Formation Bachelor

3.1 Nombre d'étudiant-e-s total	3.1.1 Par filière	Instrum. / voca.	234	Au 15 octobre 2018, le département classique comptait 253 inscrits en formation Bachelor dont 138 formés sur le site de l'HEMU à Lausanne, 36 à Fribourg et 24 à Sion. Le département jazz comptait quant à lui 40 étudiants et le département musiques actuelles 15 étudiants. Après 3 ans d'existence, le département des musiques actuelles poursuit son développement. Le département a noué de nombreuses collaborations permettant aux étudiants de se construire un réseau professionnel (avec d'autres HE, la FCMA, etc.). Partageant les locaux avec le département jazz, de nombreuses synergies en termes d'enseignement comme de production artistiques sont entreprises.
		Mus. École	19	

	3.1.2 Par genre	Femmes	114	Le métier de musicien est bien équilibré, il n'y a pas de fort écart entre les genres admis. De manière générale, aucune différence entre les genres n'est faite au moment de l'admission.
		Hommes	139	
	3.1.3 Par type d'enseignement	Plein temps	246	
		Temps partiel	7	Les temps partiels concernent surtout les jeunes talents, déjà immatriculés à l'HEMU et poursuivant parallèlement leurs études gymnasiales.
		En emploi	0	
3.2 Nombre d'étudiant·e·s en 1 ^{ère} année	3.2.1 Par filière	Instrum. / voca.	89	
		Mus. École	7	
	3.2.2 Par genre	Femmes	48	
		Hommes	48	
	3.2.3 Par type d'enseignement	Plein temps	92	
		Temps partiel	4	
		En emploi	0	
3.3 Nombre de diplômé·e·s	3.3.1 Par filière	Instrum. / voca.	79	En fin d'année académique 17-18, le département classique a délivré 68 diplômes, dont 49 sur le site de l'HEMU à Lausanne, 11 à Fribourg et 8 à Sion. Le département jazz en a lui délivré 18.
		Mus. École	7	
	3.3.2 Par genre	Femmes	37	
		Hommes	49	
	3.3.3 Par type d'enseignement	Plein temps	86	
		Temps partiel	0	
		En emploi	0	

4. Formations Master

4.1 Nombre d'étudiant·e·s total	4.1.1 Par filière	Pédagogie musicale	83	Au 15 octobre 2018, le département classique comptait 265 inscrits en formation Master dont 164 formés sur le site de l'HEMU à Lausanne, 31 à Fribourg et 38 à Sion. Le département jazz comptait quant à lui 32 étudiants.
		Interprétation musicale	165	
		Interprétation musicale spécialisée	17	
	4.1.2 Par genre	Femmes	135	
		Hommes	130	
	4.1.3 Par type d'enseignement	Plein temps	253	
		Temps partiel	12	
		En emploi	0	
4.2 Nombre d'étudiant·e·s en 1 ^{ère} année	4.2.1 Par filière	Pédagogie musicale	40	Le nombre des étudiants admis chaque année dépend du nombre d'étudiants qui ont terminés l'année précédente chez un même professeur, nos effectifs étant régulés.
		Interprétation musicale	91	
		Interprétation musicale spécialisée	9	
	4.2.2 Par genre	Femmes	67	
		Hommes	73	
	4.2.3 Par type	Plein temps	134	
		Temps partiel	6	
		En emploi	0	
4.3 Nombre de diplômé·e·s	4.3.1 Par filière	Pédagogie musicale	35	En fin d'année académique 17-18, le département classique a délivré 112 diplômes, dont 69 sur le site de l'HEMU à Lausanne, 18 à Fribourg et 13 à Sion. Le département jazz en a lui délivré 12.
		Interprétation musicale	71	
		Composition et théorie musicale	2	
		Interprétation musicale spécialisée	4	
	4.3.2 Par genre	Femmes	54	
		Hommes	58	

	4.3.3 Par types d'enseignement	Plein temps	108	
		Temps partiel	4	
		En emploi	0	

5. Formations postgrades et continues

Dû à la spécificité du domaine qui voit les musiciens diplômés s'intéresser davantage au perfectionnement de leur connaissances en participant à des masterclasses auprès d'artistes pointures dans leur art respectif, l'HEMU propose pour l'heure une offre restreinte de formations postgrades et continues qui répond à une attente spécifique.

Durant l'année 2017, deux formations continues HES-SO ont été retirées de l'offre de l'HEMU :

- Le **CAS en Didactique de l'enseignement instrumental et vocal en école de musique** : Cette formation avait été mise en place à la demande de l'Etat de Vaud, de manière à accompagner la mise en œuvre de la loi cantonale sur les écoles de musique (LEM), qui pose l'exigence d'un titre pédagogique (Master en Pédagogie ou titre jugé équivalent) pour les enseignants actifs dans les écoles de musique reconnues par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM). La période transitoire de la loi cantonale, durant laquelle les enseignants avaient la possibilité de compléter leur formation au moyen de ce CAS, a pris fin (les enseignants avaient un délai au 31 août 2016 pour s'inscrire au CAS), ce qui nous a conduits à mettre un terme à cette formation. Maintenir ce CAS sous sa forme initiale, avec les objectifs qui étaient les siens dans le contexte de 2012, aurait comporté le risque de créer une concurrence malvenue avec le Master en Pédagogie, d'un volume et d'une durée bien plus conséquents. Cette expérience ne ferme évidemment pas la porte aux réflexions sur la création par l'HEMU, à l'avenir, de formations continues dans le domaine de la pédagogie musicale, dans une logique de complémentarité avec la formation de base dans le domaine. Nous tirons un bilan positif de l'organisation de ce CAS, dans la mesure où il a permis aux enseignants concernés de pouvoir non seulement se mettre en conformité avec les exigences légales, mais aussi de développer leurs compétences grâce à un dispositif académique de qualité. On peut toutefois regretter que, sur le nombre d'enseignants vaudois concernés par ce besoin de mise en conformité de leurs titres pédagogiques, seul un petit nombre ait choisi de suivre la formation offerte par l'HEMU.

- Le **CAS en Education musicale d'inspiration Willems** : Une réflexion, conduite suite à la certification de la première volée de participants, nous a amenés à reconsidérer la dénomination, la forme et les contenus de cette formation. Un des objectifs initiaux du CAS était d'assurer la continuité, après la création des HEM, de la formation des enseignants Willems auparavant portée par l'Institut de Ribaupierre. Les évolutions de la profession, de même que le rôle de la Fédération internationale Willems en liens avec les aspects patrimoniaux de la méthode, nous ont incités à revoir complètement notre cursus de formation. Nous avons donc décidé de fermer le CAS au printemps 2017. Depuis, face aux besoins exprimés par de nombreux conservatoires et écoles de musique de Suisse romande, nous avons entrepris la création d'une nouvelle formation continue CAS en Initiation musicale. Cette nouvelle formation, qui sera en principe proposée dès le printemps 2020, est basée sur une analyse approfondie des besoins des milieux professionnels, consultés largement dans le cadre d'une enquête menée par l'Institut romand de pédagogie musicale (IRPM) ; adossé au Master en Pédagogie musicale pour son aspect professionnalisant, ce nouveau CAS sera ouvert sur différents courants et apports pédagogiques, et non plus sur la seule méthode Willems.

Le Conseil de domaine Musique et Arts de la scène de la HES-SO, formellement compétent pour la ratification des formations continues CAS et DAS HES-SO, a été informé de ces fermetures lors de sa séance du 7 juin 2017.

5.1 Nombre d'étudiant·e·s	5.1.1 Par CAS	CAS en Perfectionnement instrumental/vocal et interprétation	7	En collaboration avec la Haute école de musique de Genève.
5.2 Nombre de diplômé·e·s 2017-2018	5.2.1 Par CAS	CAS en Perfectionnement instrumental/vocal et interprétation	4	
		CAS en Didactique de l'enseignement instrumental et vocal en école de musique	4	

B. Recherche appliquée et développement

6. Activités Ra&D

Le nombre de projets en cours (9) et de nouveaux projets lancés durant l'année 2018 (10) s'inscrit dans la continuité des années précédentes. Le corps professoral, l'équipe Ra&D et les moyens financiers à disposition restant stables, ceci correspond aux prévisions.

Nous notons une augmentation du nombre de publications (22), qu'il s'agisse de publications avec ou sans comité de lecture, ou de communications lors de colloques. Cette progression montre l'application de l'institution dans la recherche et l'intérêt des projets dans le cadre de publications scientifiques.

Tous les projets du domaine Musique et Arts de la scène de la HES-SO (qui regroupe l'HEMU, la Manufacture et la HEM – Genève) s'inscrivent dans cinq axes stratégiques :

1. *Pédagogie* : enseignement musical sous toutes ses formes, individuel et collectif, professionnel et non-professionnel; transfert des savoirs; modalités de formation des professeurs; variété et spécificité des apprenants
2. *Interprétation* : pratiques instrumentales et vocales dans leurs dimensions actuelles et historiques; questionnement des traditions, tant occidentales que non-occidentales
3. *Création* : outils, techniques, structures et formes d'expression à disposition des créateurs; perception et réception des œuvres; frontières et interactions entre différentes facettes de la création
4. *Métier* : conditions socioprofessionnelles, insertion professionnelle; relation des artistes avec leur public et avec la société, politiques culturelles, actions de médiation; aspects psychologiques et physiologiques du métier
5. *Arts et sciences* : projets au croisement des disciplines artistiques, scientifiques et technologiques

ESPERLUETTE

LE FLON
AUTREMENT



HEMU JAZZ
ORCHESTRA FEAT.
NIK BÄRTSCH
CULLY JAZZ
FESTIVAL

NOSTAL GEEK

MUSIQUE
ENTRE LES
LIGNES



Les projets mentionnés dans le présent rapport s'inscrivent comme suit dans ces cinq axes :

1. *Pédagogie* : PROPA, API et M&MUS
2. *Interprétation* : Britten
3. *Création* : Opéra ?
4. *Métier* : PARTEMUS
5. *Arts et sciences* : Ondée musicale et Musique en CSI

Pour plus de détails sur chacun de ces projets, nous vous invitons à consulter les pages correspondantes du site Ra&D de l'HEMU :

- <https://www.hemu.ch/rad/propa/>
- <https://www.hemu.ch/rad/api/>
- <https://www.hemu.ch/rad/mmus/>
- <https://www.hemu.ch/rad/britten/>
- <https://www.hemu.ch/rad/opera/>
- <https://www.hemu.ch/rad/partemus/>
- <https://www.hemu.ch/rad/ecoute-musicale-en-csi/>
- <https://www.hemu.ch/rad/ondee-musicale/>

6.1 Nombre de projets Ra&D	6.1.1 Projets en cours au début de l'année civile (état au 01.01)	Fonds Confédération	0	• HISTMUS • Harprélude • VEDA • Apprendre par la copie • Oreille absolue • Transcrire Bach • Caramiello • Hybridation stylistique • Bases vocales
		Fonds UE	0	
		Financement HES-SO	8	
		Financement HE	1	
		Autres fonds	0	
	6.1.2 dont interdomaines	Nombre de projets interdomaines	0	
	6.1.3 Nouveaux projets débutés durant l'année civile (état au 31.12)	Fonds Confédération	0	• PROPA • API • M&MUS* • PARTEMUS • Britten • Opéra ?* • Harprélude valorisation • Ondée musicale • Musique en CSI * Ces projets ont été déjà été recensés dans le RA 2017, car ils ont été déposés et validés en 2017, mais n'ont finalement débuté qu'en 2018.
		Fonds UE	0	
		Financement HES-SO	8	
		Financement HE	1	
		Autres fonds	1	
	6.1.4 dont interdomaines	Total	1	
6.2 Nombre de nouvelles	6.2.1 Académiques	Total	17	Voir détails ci-dessous

publications scientifiques	6.2.2 Professionnelles	Total	5	
6.3 Nombre de colloques organisés	6.3.1 Locaux	Total	0	Voir détail ci-dessous
	6.3.2 Nationaux	Total	0	
	6.3.3 Internationaux	Total	2	
6.4 Nombre de transferts de connaissances effectués	6.4.1 Conférences invitées	Total	2	Voir détails ci-dessous
	6.4.2 Performance	Total	1	
	6.4.3 Presse et média	Total	6	
	6.4.4 Artefacts	Total	2	

6.2 Nombre de nouvelles publications scientifiques

6.2.1 Académiques

- Articles dans revues scientifiques (5)

Diessner, R., Pohling, R., Güsewell, A., & Stacey, S. (2018). Trait Appreciation of Beauty: A Story of Love, Transcendence, and Inquiry. *Review of General Psychology*.

Gartmann, T., Güsewell, A., Senn, O., & Sweers, B. (Eds.) (2018). Editorial. Growing Up: Jazz in Europa 1960-1980. *European Journal of Musicology*, 16, 60-80.

Piecek, M. & Güsewell, A. (2018). The jazz education landscape in the French speaking part of Switzerland between 1970 and 1990: informal, non-formal and formal training. *European Journal of Musicology*, 16, 60-80.

Antonini Philippe, R., & Güsewell, A. (2018). Analyse éactive de la préparation des musiciens-étudiants lors d'une simulation de concours d'orchestre. *Cahiers de la Société québécoise de recherche en musique*, 17 (printemps 2016, paru en 2018), 71-82.

Giovannini-Cartulano, V., Coen, P.-F., Güsewell, A., & Paukovics, E. (2018). *Accompagnement partagé dans une formation en alternance à l'enseignement instrumental. Formation et profession : revue scientifique internationale en éducation*, 26(3), 43-56.

- Contributions dans des ouvrages collectifs avec peer review (4)

Güsewell, A., Bornand, C., Bovet, E., Bangerter, G., Stantz, A., & Thomas, M. (2018). Musik in Isolationszimmern. In S. Hahn et al. (Eds.), "Gute Arbeit", eine Herausforderung für die Psychiatrische Pflege in Praxis – Management – Ausbildung – Forschung (pp. 97-102). 15. Dreiländerkongress Pflege in der Psychiatrie, Wien, Österreich.

Terrien, P., Güsewell, A., & Vivien, R. (2018). The legacy of Veda Reynolds' violin pedagogy: Myth or reality? In B. Haupt, B., & D. Sagrillo. (Hrsg), *Musik, musikalische Bildung und musikalische Überlieferung – Music, Music Education and Musical Heritage*. Weikersheim: Margraf.

Güsewell, A., Coen, P.-F., Paukovics, E., & Cartulano, V. (2018). *Mus-e-port. Suivi scientifique de la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des étudiant.e.s en master de pédagogie par portfolio électronique*. In P. Terrien & G. Deveney (Eds.), *L'intégration du numérique dans l'enseignement. Apprentissage musical, instrumental et vocal* (pp. 145-198). Paris : L'Harmattan.

Terrien, P., Güsewell, A. & Joliat, F. (2018). Entre théorie et pratique : Analyse comparative de deux établissements de formation de professeurs de musique en conservatoire en France et en Suisse. In O. Tripier-Mondancin, & P. Canguilhem (Eds.), *Théorie / pratique ? Dépasser les clivages dans l'enseignement musical*. Toulouse: Presses Universitaires du Midi.

- **Communications orales lors de colloques ou journées d'étude (8)**

Stantzios, A., Bangerter, G. (2018). *Amenhothep - Apport de la musique en chambre de soins intensifs en psychiatrie*. Congrès SIDIEF, Bordeaux, France.

Güsewell, A., Bornand, C., Bovet, E., Bangerter, G., Stantzios, A., & Thomas, M. (2018, September 27). Musik in Isolationszimmern? 15. Dreiländerkongress Pflege in der Psychiatrie, Wien.

Vivien, R., Terrien, P., Güsewell, A. (2018, July 3). *Des styles au genre ? L'héritage pédagogique de Veda Reynolds*. Colloque international, *Didactique de l'enseignement instrumental : entre tâche et activité, une analyse de pratiques*, HEMU, Lausanne.

Terrien, P., Güsewell, A., & Vivien, R. (2018, May 4). *L'héritage de la pédagogie du violon de Veda Reynolds : mythe ou réalité ?* Colloque international CRIFPE 2018, *Enjeux actuels et futur de la formation et de la profession enseignante*, Montréal, Québec.

Güsewell, A. (2018, May 3). *L'identité professionnelle dans la pratique des formateurs d'enseignants de Musique*. Colloque international CRIFPE 2018, *Enjeux actuels et futur de la formation et de la profession enseignante*, Montréal, Québec.

Terrien, P., Güsewell, A., & Vivien, R. (2018, April 11-13). *L'héritage pédagogique de Veda Reynolds : Le geste-corps au violon*. Colloque International SFERE Provence (FED 4238), *Apprentissage et éducation. Conditions, contextes et innovations pour la réussite scolaire, universitaire et professionnelle*, Université d'Aix Marseille Université.

Güsewell, A., Vivien, R., & Terrien, P. (2018, February 16). *La clinique de l'activité comme méthodologie de recherche et de transformation dans le contexte de l'enseignement instrumental ?* Colloque international, *Innovation et recherche : métamorphose de la formation enseignante ?* Haute école pédagogique du canton de Vaud, Lausanne.

Bangerter, G., Bovet, E. & Bornand, C. (2018, janvier). *Amenhothep - Apport de la musique en hôpital psychiatrique lors d'un épisode aigu nécessitant le recours à la chambre de soins intensifs*. Réseau fribourgeois de santé mental, site de Marsens, Suisse.

6.2.2 Professionnelles (5)

Ramoni, A. (2018). Bases vocales. *Revue Musicale Suisse*, 21 (12), 34-35.

Hottinger, J.-L. (2018). Un voyage pour la vie. *Revue Musicale Suisse*.
<https://www.musikzeitung.ch/fr/rms/dernier-numero/2018/04/contextes.html#.Wse-a5cuBPb>

Scherrer, A. (2018). La santé du musicien sous la loupe des chercheurs: une prise de conscience crescendo. *Nuances*, 55, pp. 34-35.

Steulet, C. (2018, juillet-août). Les églises noires américaines aux origines du rock. *Réformés*, p. 16.

Bovet, E., Bangerter, G., Bornand, C., Güsewell, A., Stantzios, A., & Thomas, M. (2018). Un dispositif musical pour les patients en psychiatrie. *Journal La Source*, 128(2), pp. 6-7.

6.3 Nombre de colloques et de journées de travail organisés (2)

Colloque international « Didactique de l'enseignement instrumental : entre tâche et activité, une analyse des pratiques », Lausanne 2-3 juillet 2018

Journées internationales de recherche et de pratique en pédagogie instrumentale et vocale, Toulouse, 22-23 février 2018

6.4 Nombre de transferts de connaissances effectués

6.4.1 Conférences invitées (2)

Güsewell, A. (2018, March 3). *Travaux de recherche sur le trac des musiciens réalisés à l'HEMU*. Journée sur la question du stress et du trac, HEMU, Lausanne.

Güsewell, A. (2018, 27 January). *Die Perspektiven von Soziologie, Psychologie, Erziehungswissenschaft und Kunst* (Podiumsdiskussion). Praxis des Musikunterrichts unter der Lupe. Ein Kinderlied aus Gambia als Anstoss didaktischen Denkens. 3. Jahrestagung des Verbandes Fachdidaktik Musik Schweiz, PHSG Marienberg, Rorschach.

6.4.2 Performances (1)

Présentation du projet de recherche Opéra? Travail en cours, avec Adina Secretan, Anne Gillot, Delphine Gillot et Michaël Grébil. ABC, *La Chaux-de-Fonds* (4 novembre 2018).

6.4.3 Presse et média (6)

HESAV (2018, 26 novembre). Dispositif d'écoute musicale en chambre d'isolement : quelles retombées positives ? In *Santé Mentale.fr Le mensuel des équipes soignantes en psychiatrie*. Accès : <https://www.santementale.fr/actualites/dispositif-d-ecoute-musicale-en-chambre-d-isolement-quelles-retombees-positives.html>

RTS, Magnétique (2018, 31 mai). Musicien : comment dompter le trac ? Accès : <https://www.rts.ch/play/radio/magnetique/audio/musicien-comment-dompter-le-trac?id=9576128&station=a83f29dee7a5d0d3f9fccdb9c92161b1afb512db>

Mounir, R. (2018, 6 avril). Jazzent-elles ? *Le Courrier*. Accès : <https://lecourrier.ch/2018/04/06/jazzent-elles%e2%80%8a/>

RTS (2018, 1er avril). Le stress, un problème difficile à gérer pour de nombreux jeunes musiciens. Accès : <https://www.rts.ch/info/culture/musiques/9449026-le-stress-un-probleme-difficile-a-gerer-pour-de-nombreux-jeunes-musiciens.html>

RTS, Magnétique (2018, 16 janvier). Nomade à Sion à la rencontre de George Vassilev. Accès : <https://www.rts.ch/play/radio/magnetique/audio/nomade-a-sion-a-la-rencontre-de-george-vassilev?id=9214513&station=a83f29dee7a5d0d3f9fccdb9c92161b1afb512db>

HES-SO (2018). Quand la musique permet aux patients de recouvrer leur autonomie. In *Rapport annuel 2017* (p. 48).

6.4.4 Artefacts (2)

Site Amenhotep <https://www.amenhotep.ch/projet/>

Scherrer, A. (2018). En quête de Veda Reynolds. Son école de violon reconstituée à travers la pratique pédagogique de ses anciens élèves. Un projet de recherche de l'HEMU en collaboration avec Aix Marseille Université [Film documentaire]. https://www.youtube.com/watch?v=dhx_zbR0x40&feature=youtu.be

C. Prestations service à des tiers

7. Prestations de service

Dans notre domaine, il n'est pas toujours aisé de distinguer où s'arrête l'académique et où débute la pure prestation de service. En effet, la philosophie de notre école consiste à confronter le plus tôt possible les étudiants à la réalité de la scène. Dès lors, tout acte pédagogique peut déboucher sur des prestations mises au service de producteurs, de partenaires ou de collectivités publiques.

L'HEMU produit plus de 500 événements publics tous types confondus par année (concerts, auditions, masterclasses, récitals, etc.). De ces événements n'apparaissent ici que ceux qui répondent précisément aux directives du rapport. La proportion projets académiques-prestations de service s'établit dès lors à 3/4 – 1/4 environ si on ne tient pas compte des 77 « concerts privés requis par des tiers » pour lesquels notre institution se limite à jouer le rôle d'interface administrative entre les personnes intéressées et les associations d'étudiants ou les étudiants eux-mêmes qui sont nos partenaires dans ce domaine.

Nombre de nos prestations que nous ne pouvons pas qualifier d'académiques servent en fait de laboratoire avant d'être intégrées dans nos cursus d'étude après que celles-ci ont pu démontrer leur pertinence et leur qualité (prestation, organisation, intérêt du public). À titre d'exemple : les concerts du département Jazz organisés depuis plusieurs années à la Cave Marignac de Lancy et à Chorus à Lausanne sont désormais des occasions où les prestations de nos étudiants sont validées par des crédits ECTS. Ces prestations de service « non-académiques » représentent aussi des opportunités pour nos étudiants de présenter leur travail et de développer leur réseau de contacts.

L'HEMU a aussi la chance de compter de fidèles et prestigieux partenaires (OCL, Opéra de Lausanne, Montreux Jazz Festival, Cully Jazz, etc.) dont le soutien aide l'HEMU à réaliser des productions qu'elle ne pourrait pas entreprendre seule. Cela permet notamment aux étudiants d'exercer leur pratique devant un public beaucoup plus important que dans les seules salles de concert de la haute école. Bien qu'il soit difficile de l'imaginer vu leur grande visibilité à l'externe, ce sont toutefois bel et bien des prestations qui entrent pour la plupart dans la catégorie des activités académiques.

L'objectif de nos activités « non-académiques » est d'offrir des plateformes d'exercice supplémentaires à nos étudiants et de rendre accessible la musique au plus grand nombre. L'HEMU veille par contre constamment à éviter de générer, avec ses propres événements, une concurrence à l'offre culturelle déjà présente dans les régions où elle est active. Elle cherche au contraire à la compléter, en offrant la majeure partie du temps des événements là où il n'en existe pas encore ou en s'intégrant à des événements déjà programmés.

7.1 Nombre de prestations de service	7.1.1 Par type	Avec contrepartie financière	113	<u>Détails</u> • 77 concerts privés requis par des tiers • 1 prestation de service d'enseignement (HEP) • 35 avec contreparties financières Les prestations de service qui ont démontré un intérêt en terme d'enseignement peuvent être intégrées, les années suivantes, aux activités académiques (cf. 3^e § du texte ci-dessus). Elles disparaissent alors des prestations
--------------------------------------	----------------	------------------------------	-----	---

**VOCALISTES
DE L'HEMU**
CONCERT
AVEC L'OCL



**HEMU POP
ENSEMBLE FEAT.
PIERS FACCINI**
LE BOURG,
LAUSANNE

**LES NOCES DE
FIGARO**
OPÉRA DE
LAUSANNE



				de service ici comptabilisées. À noter que si toute une série de concerts (par ex. 8 concerts) est transférée dans les activités académiques, la différence est très rapidement marquée. De manière générale, l'HEMU travaille pour intégrer les requêtes extérieures dans le cursus académiques des étudiants, pour autant que cela fasse sens dans leur plan d'étude. Les partenariats externes permettent notamment d'avoir accès à des scènes et des publics différents et souvent prestigieux que l'HEMU ne pourra obtenir ou s'offrir seule. <u>Dont :</u> • 7 concerts au Château de Monthey • 5 concerts à l'Espace CHUV • 15 concerts à l'Esprit Sainf
		Sans contrepartie financière	52	<u>Quelques exemples</u> • 6 concerts de la série « Musique entre les lignes » au BCV Concert Hall • 17 Midi-concerts • 4 concerts à la Fondation Louis Moret
7.2 Montant global pour l'ensemble des mandats	7.2.1 Total		536'556	• CHF 457'810.- HEP - prestation d'enseignement • CHF 10'000.- Saison Monthey - 7 concerts "clés en main" • CHF 4'000.- Esprit Sainf' - animation culturelle • CHF 4'000.- CHUV - art à l'hôpital, art et science • CHF 60'746.- Prestations diverses

D. Médias

8. Présence de l'institution dans les médias

Comme le montre la revue de presse, l'HEMU dispose d'une couverture régulière de ces activités académiques (nouveau de l'enseignement, concerts, actualités institutionnelles, etc.) dans les médias locaux des trois cantons où elle est présente (Vaud, Valais, Fribourg). Une attention particulière est portée au traitement par les médias de ce sujet sensible qu'est la crise organisationnelle que traverse l'HEMU. Toutefois son image globale, notamment concernant les prestations artistiques, la qualité de son enseignement et le niveau de ses étudiants, ne semble pas en pâtir.

8.1 Nombre d'interventions dans les médias	8.1.1 Radio	12	La revue de presse annuelle est publiée chaque année sur le site internet de l'HEMU.
	8.1.2 TV	6	
	8.1.3 Presse écrite (non scientifique)	83	
	8.1.4 Autre	45	

E. Collaboration avec des institutions de formation et de recherche suisses et étrangères

9. Collaborations

Les collaborations instaurées par l'HEMU symbolisent son rayonnement dans le paysage musical et académique suisse et international.

Celles avec des institutions de formation et de recherche suisses permettent de favoriser le développement de la musique sur le plan académique, mais aussi sur celui de sa diffusion. L'échange de documentations musicales, la recherche de synergies, la mise à disposition de ressources et de prestations sont des exemples notables de ces partenariats.

Celles avec des institutions étrangères ont pour but principal l'échange d'expériences et d'informations. Elles sont particulièrement utiles à la mobilité du corps professoral et étudiant ainsi qu'à la mise sur pied d'activités conjointes de recherche.

9.1 Nombre de conventions de collaboration signées	9.1.1 Avec des institutions suisses	Total	22	• Association Suisse des Musiciens / Hochschule für Musik Basel / Hochschule für Musik Luzern • Conservatoire Cantonal de Musique de Sion • Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) / La Manufacture (HETSR) • Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) • Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV) / Haute école d'ingénierie et de Gestion Vaud (HEIG-VD) • Haute Ecole d'ingénierie et de Gestion du canton de Vaud (HEIG-VD)
--	-------------------------------------	-------	----	--

				• Haute Ecole pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud) • La Manufacture (HETSR) • Musik Hochschule Bern • UNIL, Faculté des Lettres • Université de Fribourg / Institut du sport • Fondation Sion Violon Musique • Association Les Concerts du Cœur • Schubertiade Sion et Fondation de Wolff • Paroisse Protestante de Sion • Fondation Louis Moret de Martigny • Château de Monthey • Fondation Rilke Sierre • Ecole Le Régent Crans-Montana • CNEM Riddes • Association Valéik • Jazz Station Sierre L'augmentation du nombre entre 2017 et 2018 résulte du fait que les collaborations du site de Sion, omises dans les précédents rapports, ont été cette fois répertoriées.
		Dont nouvelles	4	• Fondation Rilke Sierre • Jazz Station Sierre • Ecole Le Régent Crans-Montana • Association Valéik

	9.1.2 Avec des institutions étrangères	Total	41	• Aix-Marseille Université / FR • Arizona State University / US • ArtEZ Institute of the Arts, Arnhem / NL • China Conservatory, Beijing / CN • Codarts University of the Arts, Rotterdam / NL • Conservatoire Royal, Liège / BE • Conservatorio di Musica "A. Pedrollo", Vicenza / IT • Conservatorio di Musica "E.F. Dall'Abaco", Verona / IT • Conservatorio di Musica Arrigo Boito, Parma / IT • Conservatorio di Musica Santa Cecilia, Rome / IT • Conservatorio Statale di Musica "Giuseppe Verdi" di Torino / IT • Conservatorio Superior de Musica "Rafael Orozco", Córdoba / ES • Conservatorio Superior de Musica de A Coruña / ES • Erasmushogeschool, Brussel / BE • Estonian Academy of Music and Theatre, Tallinn / EE • Fontys Hogeschool voor de Kunsten/Academy of Music and Performing Arts (AMPA), Tilburg / NL • Hochschule für Musik "Hanns Eisler", Berlin / DE • Hochschule für Musik, Detmold / DE • Hochschule für Musik, Nürnberg / DE • Hochschule für Musik und Darstellende Kunst, Frankfurt am Main / DE • Hochschule für Musik und Darstellende Kunst, Stuttgart / DE • Hochschule für Musik und Darstellende Kunst, Mannheim / DE • Hochschule für Musik und Theater, Hamburg / DE • Hochschule für Musik, Freiburg / DE • Institut supérieur de musique et de pédagogie, Namur / BE • Istituto Superiore di Studi Musicali "Pietro Mascagni", Livorno / IT • Metropolia University of Applied Sciences, Helsinki / FI • Music and Arts University of the City of Vienna / AT • Music and Dance Faculty of the Academy of Performing Arts, Prague / CZ • Musikhochschule, Lübeck / DE
--	--	-------	----	--

				• Peabody Institute of the Johns Hopkins University / US • Pôle supérieur d'enseignement artistique, Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB) / FR • Real Conservatorio Superior de Musica, Madrid / ES • Royal Academy of Music, Aarhus/Aalborg / DK • Royal Academy of Music, London / GB • Royal Conservatoire, Antwerp / BE • Royal Irish Academy of Music, Dublin / IE • Royal Northern College of Music, Manchester / GB • Sibelius Academy, University of the Arts, Helsinki / FI • University of Music Frederic Chopin, Varsovie / PL • Yong Siew Toh Conservatory of Music, National University of Singapore / SG
--	--	--	--	--

		Dont nouvelles		Aucune
--	--	----------------	--	--------

10. Mobilité

Les demandes de mobilité internationales ont peut-être moins de sens que dans d'autres domaines, car l'HEMU compte beaucoup d'étudiants étrangers inscrits pour travailler avec un professeur précis. De plus, la tradition des masterclasses et des académies d'été (hors cursus académique) reste particulièrement forte. Ainsi les étudiants et les professeurs s'échangent naturellement hors de l'institution et des systèmes institutionnalisés.

10.1 Nombre d'étudiant-e-s	10.1.1 IN	Echange	11	<u>Institutions partenaires</u> • Conservatoire Royal de Liège, Belgique • Musik Hochschule Lübeck, Allemagne (2 étudiants de la même institution) • Fontys Hogeschool voor de Kunsten, Tilburg, Pays-Bas • Istituto Superiore di Studi Musicali Vincenzo Bellini di Catania, Italie • Centre des Musiques Didier Lockwood, Dammarie-les-Lys (Paris), France • Ersasmushogeschool Brussel Koninklijk Conservatorium, Bruxelles, Belgique • Musik Hochschule Lübeck, Allemagne • Escola Superior de Música e Artes do Espectáculo, Porto, Portugal • Universität für musik und darstellende kunst Wien, Vienne, Autriche • Sibelius Academy, University of the Arts Helsinki, Finlande
		Stages	0	
		SU	0	
	10.1.2 OUT	Echange	5	<u>Institutions partenaires</u> • Hochschule für Musik und Darstellende Kunst Stuttgart, Allemagne (2 étudiants dans la même institution) • Hochschule für Musik Freiburg, Allemagne • Music and Dance Faculty, Academy of Performing Arts, Prague, République Tchèque • Royal Conservatoire of Scotland, Angleterre
		Stages	0	
		SU	0	



ALADIN
MUSIQUE
ENTRE LES
LIGNES

**CANTATES DE
BACH**
JOURNÉE
THÉMATIQUE



**HEMU JAZZ
ORCHESTRA**
**FEAT. MAREM &
NEHRUN ALIEV,
& BÄNZ OESTER**
JAZZ ONZE+
FESTIVAL
LAUSANNE

10.2 Nombre de collaborateurs-trices PER	10.2.1 IN	Total séjours moins d'un mois	3	<u>Institutions partenaires</u> • Conservatoire Royal, Bruxelles, Belgique • Sibelius Academy, Helsinki, Finlande • The Iceland University of the Arts, Reykjavík, Islande
		Total séjours plus d'un mois		
	10.2.2 OUT	Total séjours moins d'un mois	0	
		Total séjours plus d'un mois		

F. Gestion du personnel (effectifs au 31.12)

11. Personnel d'enseignement et de recherche

11.1 Nombre d'EPT	11.1.1 Par fonction	PO	3.48	
		PA	31.50	
		ME - A	25.80	
		ME - B	18.99	
		Adj. scient. / art. - A	-	
		Adj. scient. / art. - B	1.68	
		Assistant	1.91	
	11.1.2 Total PER		83.36	
11.2 Nombre de personnes co-dirigeant une thèse de doctorat	11.1.3 Dont intervenant dans le cadre d'un master HES-SO	Total	39.60	
	11.2.1 Total		-	

12. Personnel administratif et technique

12.1 Nombre d'EPT	12.1.1 Total	41.86	2018 est une année de transition, la situation est donc stable. Augmentation de 3.62 EPT qui s'explique de manière classique par des changements de taux (baisse et hausse), des remplacements lors de départs et de nouveaux engagements
-------------------	--------------	-------	---

13. Collaborateurs engagés sur des fonds extérieurs à l'Etat

13.1 Nombre d'EPT	13.1.1 Total	0	
-------------------	--------------	---	--

14. Intervenants extérieurs et prof. HES invités

14.1 Nombre de personnes	14.1.1 Total	724	
14.2 Nombre de jours d'intervention au sein de la HE	14.2.1 Total	5 120	Différence marquée par rapport à 2017 et s'explique par : 1 - augmentation des prestations en EPT transmise par la HES-SO et qui provient des feuilles de charges 2 - augmentation du nombre d'intervenants extérieurs

G. Gestion des ressources financières et des infrastructures

15. Exploitation du budget

15.1 Charges	15.1.1 Détails	Frais de personnel enseignement	13'988'140.36	
		Charges sociales personnel enseignement	3'090'860.61	
		Honoraires et conseillers externes	964'235.97	

		Achat mobilier, matériel et instruments	295'053.45	
		Entretien mobilier, matériel et instruments	166'549.86	
		Frais locaux	3'205'049.51	
		Frais de bibliothèque	45'497.06	
		Communication	224'669.25	
		Subventions à des institutions privées et étudiants	1'600.00	
		Frais de personnel administratif et technique	4'082'185.18	
		Charges sociales personnel administratif et technique	920'076.27	
		Frais généraux	975'668.88	
		Redevances et frais informatique	218'324.74	
		Charges financières	95'715.55	
		Pertes sur débiteurs	4'035.62	
		Amortissements	105'078.88	
	15.1.2 Total		28'382'741.19	
15.2 Produits	15.2.1 Détails	Subventions	26'930'682.70	
		Ecolages	624'531.96	
		Dons divers	190'263.54	
		Prestations de services et mandats divers	457'810.57	

		Recettes diverses	507'008.94	
		Produits financiers	61'329.14	
	15.2.2 Total		28'771'626.85	
15.3 Résultat de l'exercice	15.3.1 Total		388'885.66	Etat au 31.12.2018

Les principales explications du résultat 2018 sont :

- Une économie importante au niveau des charges d'infrastructures liée :
 - à la baisse des amortissements et de la charge d'intérêts des bâtiments du Flon 22 et 24
 - des remboursements de décompte de charges pour les bâtiments du Flon et de la Grotte
 - au loyer du Flon 4 (studio d'enregistrement) prévu dès le 01.01.2019 et effectif à compter du 01.06.2019
- Aux effectifs du BA Musiques actuelles pour lequel l'effectif réel 2018 a été inférieur à l'effectif prévu
- Un poste d'encadrement pédagogie vacant
- Budget université d'été et relations internationales non utilisé
- Poste d'intendant pour le Flon 4 non pourvu

16. FRI

16.1 Etat du FRI		Solde au 01.01.18	Mouvement 2018	Solde au 31.12.18
	16.1.1 HEMU VD	513'148.25	389'246.87	902'395.12
	16.1.2 HEMU FR	0.00	0.00	0.00
	16.1.3 HEMU VS	155'181.60	-361.21	154'820.39
	16.1.4 Total	668'329.85	388'885.66	1'057'215.51

Le FRI du Valais a été dissout de CHF 361.21 afin de respecter la limite convenu dans le mandat de prestation avec l'Etat du Valais de 5% du total des charges de l'exercice précédent.

Le résultat de l'HEMU Vaud 2018 a été complètement affecté au FRI Vaud.

Pour mémoire, un montant de CHF 230'000 du FRI Vaud est d'ores et déjà affecté, avec l'accord de la DGES, au projet des studios d'enregistrement (FLON 4).

17. Infrastructures

Les chiffres ci-dessous sont issus des données récoltées pour déposer notre demande de subventionnement des locations auprès du SEFRI.

L'HEMU partage une partie de ses infrastructures avec le Conservatoire de Lausanne à la Grotte 2 et avec le Conservatoire cantonal de Fribourg à Louis-Braille 8, à Granges-Paccots :

- à Lausanne Grotte 2, la part HEMU est de 58,97%
- à Fribourg, la part HEMU est de 28,49%

À Sion, les locaux ne sont pas partagés avec une autre institution. Les espaces loués et indiqués ci-dessous sont utilisés exclusivement par l'HEMU.

Les proportions indiquées sont calculées en fonction du rapport entre le loyer complet et le loyer payé par l'HEMU : les chiffres indiqués sont donc à prendre avec prudence, car ils ne recouvrent pas forcément exactement les locaux utilisés concrètement dans les faits. Les différences par rapport à 2017 sur le site du Flon s'expliquent par la construction des nouveaux studios Flon 4.

16.1 Surfaces utiles principales (SUP)	16.1.1 Par affectation	Bureaux	1'390	652 m2 Lausanne Grotte 307 m2 Lausanne Flon 326 m2 Fribourg 105 m2 Sion
		Laboratoires et ateliers	117	117 m2 Lausanne Flon
		Archives, collections et dépôts	578	250 m2 Lausanne Grotte 169 m2 Lausanne Flon 159 m2 Fribourg
		Auditoires	981	533 m2 Lausanne Grotte 261 m2 Lausanne Flon 377 m2 Fribourg 290 m2 Sion
		Salles de cours	6'079	2'865 m2 Lausanne Grotte 694 m2 Lausanne Flon 1'965 m2 Fribourg 555 m2 Sion
		Bibliothèques	246	161 m2 Lausanne Grotte 85 m2 Fribourg
		Habitat	0	
		Locaux communautaires et de loisirs	1'384	423 m2 Lausanne Grotte 306 m2 Lausanne Flon 590 m2 Fribourg 95 m2 Sion

GUJAR DAYS
HEMU, SITE DE
SION



HÉLÈNE WALTER
- PRIX DE L'HEMU,
CONCOURS
KATTENBURG
LE FLON
AUTREMENT

**NOTES
BLEUES AVEC
L'HEMU**
CITY CLUB
PULLY



	16.1.2 Par site	Loué	4'884	Lausanne Grotte : Rue de la Grotte 2, CP 5700, 1002 Lausanne
			1'854	Lausanne Flon : Côtes-de-Montbenon 22 et 24, 1003 Lausanne
			3'502	Fribourg : Route Louis-Braille 8, 1763 Granges-Paccot
			1'045	Sion : Rue Gravelone 5 et Rue du Vieux-Collège 13, 1950 Sion
		Propre	0	

H. Gouvernance

18. Organes de gouvernance

17.1 Organes et Conseil professionnel	Direction	- Hervé Klopfenstein, directeur général (jusqu'au 08.03.2018) - Barbara Vauthey, directrice déléguée ad interim (dès le 08.03.2018) - Mathieu Fleury, directeur administratif - Christophe Descamps, adjoint à la direction, resp. financier - Béatrice Zawodnik, directrice HEMU Site de Lausanne (jusqu'au 31.08.2018) - Nicolas Farine, directeur HEMU Site de Lausanne (dès le 20.08.2018) - Aurélien d'Andrès, directeur HEMU Site de Sion - Jean-Pierre Chollet, directeur HEMU Site de Fribourg - Laurence Jeanningros, adjointe de direction HEMU Site de Fribourg - Laurence Desarzens, directrice HEMU Site du Flon
	Conseil représentatif	- Julia Deit-Ferrand (Étudiante), présidente (jusqu'au 30.11.2018) - Yascha Israelievitch (Étudiant), président (dès le 30.11.2018) - Jean-Pierre Schaller (Professeur), vice-président (jusqu'au 30.11.2018) - Julien Boss (Professeur), vice-président (dès le 30.11.2018) - Carine Tripet-Lièvre (Professeur), secrétaire (jusqu'au 31.08.2018) - Cécile Tinguely (Administration), secrétaire (dès le 30.11.2018) - Stéphane Borel (Professeur) (jusqu'au 30.11.2018) - Guy Michel (Professeur) (jusqu'au 30.11.2018) - Thierry Weber (Professeur) (jusqu'au 30.11.2018) - Clément Lambla (Étudiant) (jusqu'au 30.11.2018) - Ersilia Marcielo (Étudiante) (jusqu'au 30.11.2018) - Paolo Boschetti (Administration) (jusqu'au 30.11.2018) - Sylvie Zuchuat (Administration) (jusqu'au 30.11.2018) - Matthieu Obrist (Administration) (dès le 30.11.2018)

		• Julia Deit-Ferrand, (Étudiante) (dès le 30.11.2018) • Léo Fumagalli, (Étudiant) (dès le 30.11.2018) • Gaspard Glaus, (Professeur) (dès le 30.11.2018) • Marc Pantillon, (Professeur) (dès le 30.11.2018) • Renaud Berger, (Professeur) (dès le 30.11.2018) • Elisabeth Gillioz, (Professeure) (dès le 30.11.2018)
	Conseil professionnel / Conseil de fondation	• Nicolas Gillard, président (jusqu'au 30.04.2018) • Josiane Aubert, présidente (dès le 30.04.2018) • Marc Pantillon, vice-président • Marc Floquet, trésorier • Maya Breitenstein Knobel, secrétaire • Hervé Klopfenstein (jusqu'au 08.03.2018) • Véronique Chapuis (jusqu'au 30.04.2018) • Jacques Cordonier • Michael Kinzer • François Margot (jusqu'au 30.04.2018) • Jean-Pierre Melchner • Christian Meylan (jusqu'au 30.04.2018) • Edgar Philippin (jusqu'au 30.04.2018) • Jean-Pierre Schaller • Philippe Trinchin

III. SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO

19. Mandats de prestation conclus avec la HES-SO

En annexe, document signé par l'HEMU et le rectorat de la HES-SO listant les prestations courantes et de développement telles que convenues.

INSTITUTIONS PARTENAIRES HEMU
au 14 oct. 2019

D WEIMAR02 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 18-21
F PARIS365 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU/HEM-GE - 15-21
D KARLSRU03 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 17-21
P PORTO05 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU 18-21
D STUTTG03 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - HEM-GE - 14-21
A SALZBUR02 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 19-21
IRLDUBLIN22 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 14-21
SF HELSINK41 - Accord Erasmus/SEMP - HEIG-VD/HESAV/HEMU - 17-21
D BERLIN16 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - HEM-GE - 14-21
D FREIBUR03 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU/HEM-GE - 15-21
E LA-CORU05 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 14-21
D MUNCHEN03 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU 19-21
NL ROTTER09 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 16-21
I VICENZA03 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 14-21
HEMU - HEM-GE - D FREIBUR03 15-21 SEMP
IRL CORK04 - Erasmus/SEMP - HEMU - 19-21
E CORDOBA04 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 15-21
I CATANIA06 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 18-21
PL WARSZAW09 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 15-21
HEMU - HEM-GE - I VERONA02 14-21
PL KRAKOW09 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU 19-21
NL EINDHOV03 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 17-21
Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie IMEP - Accord bilatéral - HEMU - 10-ind
F MELUN07 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 18-21
D NURNBER04 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 15-21
D DETMOLD01 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 14-21
BCI - Accord BCI - HES-SO - 18-23
D LUBECK02 - Accord Erasmus/sEMP - HEMU - 14-21
I PARMA02 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 14-21
B BRUSSEL46 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - HEM-GE - 14-21 t
A WIEN52 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 16-21
B LIEGE03 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 16-21
NL ENSCHED04 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 14-21
A WIEN08 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 19-20
I ROMA09 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 15-21
D HAMBURG05 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 16-21
I TORINO05 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 17-21
Akademia Muzyczna im. Fryderyka Chopina w Warszawie - Accord bilatéral - HEMU - 02-ind.
UK LONDON023 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 15-21
D MANNHEI02 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 14-21 SEMP
D BERLIN03 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 16-21
P PORTO05 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 16-21
HEMU-HEM-GE - D FREIBUR03 15-21 SEMP
PL LODZ04 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 18-21
EE TALLINN03 - Accord Erasmus/SEMP - HEM-GE/HEMU - 14-21
CZ PRAHA04 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 14-21
I FIRENZE07 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 16-21
SF HELSINK42 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 14-21
E MADRID27 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - HEM-GE - 14-21 SEMP
F PARIS119 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 19-20
E VALENCI67 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 14-21
UK MANCHES10 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 14-21
DK KOBENHA09 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - 16-21
HEMU - HEM-GE - D FRANKFU02 14-21
B ANTWERP62 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU -16-21
D FRANFKU02 - Accord Erasmus/SEMP - HEMU - HEM-GE - 14-21

SEMP = Swiss-European Mobility Programme

Mandat de prestations
entre le rectorat et la Haute école de Musique
Vaud Valais Fribourg — HEMU
pour la période 2017-2020

Préambule

Considérant :

- La convention intercantonale sur la HES-SO du 26 mai 2011 (ci-après : la convention intercantonale) ;
- Le plan de développement de l'HEMU 2015-2020 ;
- La stratégie académique du domaine Musique et Arts de la scène 2015-2020
- Le plan d'intentions de la HES-SO 2015-2020 ;
- La convention d'objectifs de la HES-SO 2017-2020 ;
- La loi sur les hautes écoles vaudaises de type HES (LHEV) du 11 juin 2013 ;
- La convention de coordination entre la DGES et les hautes écoles vaudaises de type HES ;
- La convention du 30 mai 2008 sur le transfert au Conservatoire de Lausanne de l'enseignement professionnel de la musique du Conservatoire de Fribourg ;
- La convention du 30 mai 2008 sur le transfert au Conservatoire de Lausanne de l'enseignement professionnel de la musique du Conservatoire supérieur et académique de musique Tibor Varga ;

étant précisé que :

- en vertu de l'art. 5 al. 4 de la convention intercantonale, un mandat de prestations quadriennal est établi entre le rectorat et chaque haute école, dans le cadre fixé par la convention d'objectifs quadriennale conclue entre le rectorat et les cantons partenaires ;
- les hautes écoles mettent en œuvre le mandat de prestations qui les lie au rectorat (art. 40 let. m) et répondent directement devant le rectorat de la réalisation du mandat de prestations qui les lie à ce dernier (art. 39 al. 3 let. b) ;
- les hautes écoles assurent le rayonnement des missions et leur communication en valorisant leur appartenance à la HES-SO et leur identité régionale (art. 40 let. c) ;
- le mandat de prestations définit notamment l'offre de formation et les compétences en matière de Ra&D (« portefeuille de produits et de compétences en matière d'enseignement et de recherche », selon l'art. 5 al. 4) ;
- la LEHE requiert la mise en place d'un système d'assurance qualité en vue de l'accréditation institutionnelle ;
- la conduite et la réalisation des missions de la HES-SO se déroulent dans un esprit de collaboration réciproque, de transparence et en bonne intelligence entre le rectorat, les domaines et les hautes écoles ;
- la mise en œuvre des mandats de prestations qui lient les hautes écoles à la HES-SO et des missions conférées par les cantons et les régions (art. 40 let. d) s'inscrit dans une volonté et une responsabilité des directions des hautes écoles de proposer un environnement créatif et stimulant pour les étudiant-e-s de même que pour le personnel d'enseignement et de recherche et pour le personnel administratif ;

dans le cadre des missions confiées à la HES-SO (art. 4 de la convention intercantonale), à savoir notamment :

- l'enseignement de niveau tertiaire universitaire axé sur la pratique ;
- la recherche appliquée et le développement ;
- le transfert de connaissance ;
- les prestations de service à des tiers ;

et dans le but d'assurer le développement coordonné et continu des missions académiques, dans le sens des objectifs de la HES-SO et de l'HEMU ;

le rectorat confie à l'HEMU la réalisation des prestations suivantes :

Enseignement

Prestations courantes

- Développer, organiser et gérer la formation bachelor BA en Musique, conformément au plan d'étude-cadre et à la réglementation de la HES-SO, et dans le cadre de la coordination par le domaine Musique et Arts de la scène.
- Développer, organiser et gérer les formations master suivantes, conformément aux plans d'étude-cadre et à la réglementation de la HES-SO et dans le cadre de la coordination par le domaine Musique et Arts de la scène :
 - MA en Composition et théorie musicale
 - MA en Interprétation musicale
 - MA en Interprétation musicale spécialisée
 - MA en Pédagogie musicale
- Développer, organiser et gérer des formations continues CAS, DAS et MAS, conformément à la réglementation de la HES-SO et dans le cadre de la coordination par le domaine Musique et Arts de la scène et en adéquation notamment avec la politique régionale en la matière.
- Développer, organiser et gérer des formations continues non certifiantes.
- Gérer les parcours étudiants en application des dispositions de la HES-SO et la réglementation académique de l'HEMU, notamment en matière de recrutement, d'admission, de promotion et d'exmatriculation, et assurer la diplomation.
- Développer et gérer la mobilité nationale et internationale des étudiant-e-s.
- Organiser des événements qui mettent en contact les étudiant-e-s et les milieux professionnels.

Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
• Améliorer les outils et les moyens d'analyse en lien avec les enquêtes auprès des étudiants.	• Exemples d'améliorations
• Développer des liens et des échanges avec les partenaires des scènes représentatives des évolutions stylistiques voulus pour les départements jazz et musiques actuelles de l'HEMU.	• Évolution du nombre de partenariats • Exemples de partenariats
• Participer à la démarche d'évaluation des filières d'étude sous la responsabilité du domaine Musique et Arts de la scène.	• Participation de la HE à la démarche d'évaluation • Respect du calendrier du domaine
• Viser l'autofinancement de la formation continue.	• Degré d'autofinancement de la formation continue • Volume financier généré par la formation continue • Exemples de mesures prises pour viser l'autofinancement
• Renforcer la formation préprofessionnelle, ainsi que les liens avec les degrés de formation antérieurs, sous réserve des moyens alloués par la FEM, pour ce qui concerne le canton de Vaud, ainsi que des périmètres de compétences cantonales pour les autres cantons.	• Nombre d'admissions provenant de la filière préprofessionnelle

Recherche appliquée et développement

Prestations courantes

- Stimuler et réaliser des projets de Ra&D en cohérence avec la stratégie de recherche du domaine Musique et Arts de la scène, en lien avec les filières offertes et les compétences développées au sein de l'Unité de recherche de l'HEMU, de l'Institut romand de pédagogie musicale et de l'Institut de recherche en musique et arts de la scène.
- Assurer une gestion financière des activités, structures et infrastructures de recherche, conformément aux normes des différents bailleurs de fonds, et en rendre compte de manière complète et transparente en utilisant notamment les outils applicatifs communs de la HES-SO.
- Valoriser les résultats de recherche, la création et l'innovation auprès des partenaires académiques, professionnels et artistiques, ainsi qu'auprès du grand public.
- Assurer le transfert de connaissance et de technologie vers les milieux de la pratique professionnelle.
- Gérer la propriété intellectuelle, conformément à la loi et la réglementation de la HES-SO.
- Renforcer le transfert de connaissances entre la Ra&D et les enseignements, dans la mesure du possible.

Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
• Participer à la construction de la plateforme HES-SO de valorisation des compétences, puis l'enrichir et la renforcer.	• Proportion des chercheurs de la HE disposant d'un profil à jour dans la plateforme
• Renforcer l'acquisition de projets de Ra&D financés par des tiers.	• Évolution des fonds de tiers acquis liés à la Ra&D ainsi que des prestations en nature et en espèces permettant de réaliser la Ra&D • Participation des professeurs à des projets acquis financés par des tiers • Exemples de mesures prises pour renforcer l'acquisition de projets financés par des tiers ou pour développer des partenariats permettant la réalisation de projets Ra&D
• Mettre en œuvre des démarches de développement de la qualité pour les activités de Ra&D en coordination avec le domaine Musique et Arts de la scène.	• Exemples de démarches de développement de qualité pour les activités de Ra&D en lien avec le développement de l'IRMAS

Prestations de service

Prestations courantes

- Développer, concevoir et réaliser des prestations de services en lien avec les compétences développées dans le cadre de l'enseignement et la Ra&D.
- Entretenir et développer les liens avec l'espace public.
- Assurer une gestion financière des activités de prestations de service conformément aux normes comptables usuelles.

Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
• Offrir des concerts « clés en main » aux partenaires privés et publics.	• Nombre de concerts « clés en main »
• Engager des ensembles de l'HEMU dans des festivals prestigieux.	• Nombre d'engagements dans des festivals prestigieux
• Développer une présence de l'HEMU dans le périmètre des musiques actuelles, sous toutes ses formes (scènes, médias, web, etc.).	• Liste des engagements dans le périmètre des musiques actuelles
• Mettre en œuvre des démarches de développement de la qualité pour les activités de prestations de service.	• Exemples de démarches de développement de la qualité des prestations de services mises en œuvre
• Viser l'autofinancement des prestations de service.	• Degré d'autofinancement des prestations de service

Politiques institutionnelles

Prestations courantes

- Assurer et développer la qualité des activités académiques et institutionnelles, dans le cadre du système d'assurance et de développement de la qualité de la HES-SO.
- Gérer et développer les ressources humaines dans le respect des règles communes pour le personnel d'enseignement et de recherche et des dispositions communes en vigueur au sein de la HES-SO, et en cohérence avec les bases légales cantonales en la matière.
- Assurer la formation continue et le développement des compétences du personnel académique, administratif et technique, ainsi que des cadres.
- Gérer les ressources financières dans le respect du code des obligations, de la norme comptable de la HES-SO, ainsi que de la réglementation de la HES-SO en matière budgétaire et comptable.
- Gérer et développer les infrastructures.
- Tenir à jour un système de contrôle interne.
- Gérer et développer les infrastructures informatiques en cohérence avec le schéma directeur des systèmes d'information de la HES-SO et aux besoins de l'HEMU.
- Répondre aux besoins d'information du rectorat au moyen des outils communs mis en place.
- Participer à la mutualisation au sein de la HES-SO des ressources particulièrement onéreuses, dans la mesure du possible.
- Assurer la participation des étudiant-e-s et du personnel à la gouvernance de l'HEMU.
- Garantir la cohérence, la complétude et la transparence du dispositif normatif de l'HEMU, ainsi que sa conformité avec le dispositif normatif de la HES-SO.
- Agir en cohérence avec les politiques institutionnelles de la HES-SO, notamment en matière de communication, de relève, d'égalité des chances et de diversité, d'éthique et de déontologie, de mobilité, de relations internationales et de développement durable.
- Développer les collaborations interinstitutionnelles.

Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
• Mettre en place des conseils de filière/d'orientation, en lien avec la HEM-GE.	• Proportion de filières/orientations disposant d'un conseil commun entre l'HEMU et la HEM-GE
• Introduire des nouveaux outils de communication pour le PER et les étudiants (guides, forums, newsletters, conférence) afin de les sensibiliser aux enjeux de l'HEMU, du domaine et de la HES-SO.	• Exemples de nouveaux outils
• Réaliser des études sur les besoins en infrastructures pour les sites de Sion et de Fribourg.	• Existence de rapports présentant les résultats des études de besoins
• Développer et animer un réseau d'alumni.	• Exemples d'actions réalisées en faveur des alumni
• Informer le rectorat des décisions prises par l'HEMU et qui influencent significativement la HES-SO.	• Utilisation de l'instrument de communication convenu avec le rectorat (instrument encore à définir)

Modalités d'exécution

Modalités financières

L'HEMU réalise les prestations prévues dans le présent mandat au moyen des financements alloués par le rectorat dans le cadre des dispositifs de contribution suivants :

- Enveloppes pour la formation de base ;
- Enveloppes pour les infrastructures ;
- Montants issus du fonds de recherche et d'impulsions (FRI).

Modalités de suivi

Au plus tard le 30 avril 2019, l'HEMU remet au rectorat un rapport intermédiaire de suivi, sur la base d'un canevas proposé par le rectorat, qui précise l'état de réalisation des prestations de développement prévues dans le présent mandat. Sur la base du rapport intermédiaire, le rectorat et la direction générale de l'HEMU se rencontrent pour faire le point sur la réalisation du présent mandat de prestations. Le suivi des prestations courantes a lieu dans le cadre du reporting qualité de la HES-SO.

Au plus tard le 30 avril 2021, l'HEMU remet au rectorat un rapport final, sur la base d'un canevas proposé par le rectorat, dans lequel l'HEMU évalue la réalisation des prestations de développement prévues dans le présent mandat. Sur la base du rapport final, le rectorat et la direction générale de l'HEMU se rencontrent pour faire le point sur la réalisation du présent mandat et clore ainsi le cycle stratégique 2015-2020.

Modalités d'adaptation

À l'occasion de la rencontre de suivi intermédiaire, les parties peuvent convenir d'un commun accord d'ajuster les prestations prévues (modifications mineures).

Si, pendant la durée du présent mandat de prestations, le cadre général d'action change dans une mesure facilitant ou compliquant significativement la réalisation d'une ou plusieurs prestations prévues, le rectorat et l'HEMU redéfinissent conjointement le contenu du mandat de prestation (modifications majeures).

Les modifications mineures ou majeures sont précisées dans un avenant au mandat de prestations.

Engagement réciproque

Le présent mandat de prestations, conclu entre le rectorat et l'HEMU, formalise l'engagement réciproque pris par chacune des parties :

Le rectorat s'engage à prendre toutes les mesures en son pouvoir pour permettre à l'HEMU de réaliser les prestations prévues dans le présent mandat.

L'HEMU s'engage à réaliser dans toute la mesure du possible les prestations prévues, dans le respect de la convention intercantonale, de ses dispositions d'application, et des décisions prises par les organes de la HES-SO.

En cas de non-réalisation des prestations prévues par le présent mandat, ou de non-respect, des modalités, le rectorat et la haute école engagent des démarches visant à convenir d'éventuelles mesures correctrices.

Litiges

Les parties s'engagent à résoudre les divergences d'opinions et les litiges liés à ce mandat de prestations à l'amiable, dans un esprit de coopération.

Le cas échéant, les règles fédérales en vigueur en matière d'arbitrage s'appliquent.

Durée et renouvellement

Le présent mandat de prestations entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017 et dure jusqu'au 31 décembre 2020.

Les parties conviennent de commencer les négociations en vue d'un nouveau mandat de prestations au plus tard le 30 juin 2019, dans le cadre du cycle stratégique de la HES-SO 2019-2024.

Signatures

Le présent mandat de prestations a été préavisé par le conseil représentatif de l'HEMU en date du 10 novembre 2016.

Delémont, le 17 mars 2017

Pour le rectorat



Luciana Vaccaro
Rectrice

Pour l'HEMU



Hervé Klopfenstein
Directeur général

Mandat de prestations
entre le rectorat et la Haute école de Musique Vaud Valais Fribourg - HEMU
pour la période 2017-2020

Rapport intermédiaire de suivi du 5 juin 2019

Enseignement

Prestations de développement	Indicateurs de suivi	Commentaires 2019
Améliorer les outils et les moyens d'analyse en lien avec les enquêtes auprès des étudiants.	Exemples d'améliorations	Cette amélioration est un processus constant et a connu une étape importante, avec la consultation du Conseil représentatif à propos du processus prévu d'évaluation des enseignements et le lancement prochain de projets pilote.
Développer des liens et des échanges avec les partenaires des scènes représentatives des évolutions stylistiques voulus pour les départements jazz et musiques actuelles de l'HEMU.	- Évolution du nombre de partenariats - Exemples de partenariats	Le « Menu de saison » atteste des réussites remarquables de l'HEMU dans ce domaine.
Participer à la démarche d'évaluation des filières d'étude sous la responsabilité du domaine Musique et Arts de la scène.	- Participation de la HE à la démarche d'évaluation - Respect du calendrier du domaine	<i>Extrait du rapport intermédiaire de suivi du domaine du 30.04.19</i> : Le calendrier des évaluations de filières du domaine Musique et Arts de la scène est globalement respecté. A noter néanmoins que le hiatus entre le phasage et les standards établis pour la période –pilote de l'évaluation des filières d'études de la HES-SO –période-pilote à laquelle le Domaine musique et arts de la scène a participé de manière dynamique - et le processus définitif adopté par le Rectorat provoque de facto un important travail complémentaire et de réécriture. Deux autoévaluations internes sont en cours ce début d'année 2019 (master Composition et théorie musicale, bachelor Théâtre), et trois évaluations externes de filières auront lieu d'ici fin 2019 (bachelor Danse, bachelor Musique et bachelor

		Musique et Mouvement). En accord avec le rectorat, l'agence européenne MusiQuE a été mandatée pour évaluer les filières musique. Par ailleurs, le Conseil de domaine s'auto-apprécie de manière périodique en matière d'évaluation de filières via ses plans de développement annuels.
• Viser l'autofinancement de la formation continue.	• Degré d'autofinancement de la formation continue • Volume financier généré par la formation continue • Exemples de mesures prises pour viser l'autofinancement	L'HEMU ne dispose pour l'instant que d'un CAS en perfectionnement instrumental et vocal, qui accueille moins de dix étudiant·e·s par année. L'autofinancement est naturellement l'objectif, mais l'exercice est rendu difficile par la réalité particulière de ce CAS : si le tarif est égal pour tous/toutes les étudiant·e·s, le coût pour l'HEMU est naturellement différent en fonction du professeur choisi. A noter toutefois que la rémunération (salaire horaire) des professeurs est inférieure dans ce contexte à celle qu'il touche pour leur enseignement ordinaire.
• Renforcer la formation préprofessionnelle, ainsi que les liens avec les degrés de formation antérieurs, sous réserve des moyens alloués par la FEM, pour ce qui concerne le canton de Vaud, ainsi que des périmètres de compétences cantonales pour les autres cantons.	• Nombre d'admissions provenant de la filière préprofessionnelle	<i>Extrait du rapport intermédiaire de suivi du domaine du 30.04.19</i> : La mise à jour annuelle de ces données permettra au domaine de disposer d'un tableau de bord mettant en évidence les performances ou les carences des filières d'apport, respectivement d'intervenir de manière pertinente dans les discussions politiques cantonales. Il est envisagé de recourir en 2019 à un mandataire externe pour recueillir ces données auprès des acteurs concernés. La statistique ci-dessous [annexe 1] démontre le succès complet du modèle pré-HEM développé par notre institution, puisque 100% des étudiant·e·s qui se présentent sont admis dans une HEM en Suisse ou à l'étranger. On peut encore noter que le Conservatoire de Lausanne envisage d'obtenir l'accréditation pour le label « jeunes talents ».

Recherche appliquée et développement

Prestations de développement	Indicateurs de suivi	
Participer à la construction de la plateforme HES-SO de valorisation des compétences, puis l'enrichir et la renforcer.	Proportion des chercheurs de la HE disposant d'un profil à jour dans la plateforme	<i>Extrait du rapport intermédiaire de suivi du domaine du 30.04.19 : A ce jour, la HES-SO n'a pas réactivé ce dossier. En attendant, c'est sur le site Internet de certaines écoles du domaine ainsi que sur le site de l'IRMAS que se trouvent les profils à jour de toutes les chercheuses et chercheurs du domaine.</i>
Renforcer l'acquisition de projets de Ra&D financés par des tiers.	- Évolution des fonds de tiers acquis liés à la Ra&D ainsi que des prestations en nature et en espèces permettant de réaliser la Ra&D - Participation des professeurs à des projets acquis financés par des tiers - Exemples de mesures prises pour renforcer l'acquisition de projets financés par des tiers ou pour développer des partenariats permettant la réalisation de projets Ra&D	En 2017, deux demandes ont été soumises par l'HEMU à des fonds labellisés : - BREF 2017 : Ecoute musicale en CSI /HEMU requérant principal, en partenariat avec l'HESAV et la HEIG VD. Dépôt en août 2017, projet accepté le 01.11.2017. - Fondation Leenaards : Engagement musical, possibles « soi » musicaux et bien-être subjectif des 65+ / HEMU requérant principal. Dépôt février 2017 – projet refusé en juin 2017. A noter qu'une seule des cinq demandes déposées au niveau du Domaine a été acceptée, ce qui équivaut à un taux de succès de 20% et montre la difficulté des projets de recherche artistique à être reconnus dans le cadre des programmes de subvention classiques. Dans ce contexte, les actes d'une journée d'étude consacrée il y a quelques années à l'évaluation de la recherche artistique seront bientôt disponibles et seront utiles pour des actions de sensibilisation et de lobbying auprès des instances concernées
Mettre en œuvre des démarches de développement de la qualité pour les activités de Ra&D en coordination avec le domaine Musique et Arts de la scène.	Exemples de démarches de développement de qualité pour les activités de Ra&D en lien avec le développement de l'IRMAS	Cette démarche qualité se déploiera dans le cadre de l'évaluation prévue pour l'IRMAS, qui sera pilotée par le Domaine.

Prestations de service

Prestations de développement	Indicateurs de suivi	Commentaires 2019
Offrir des concerts« clés en main” aux partenaires privés et publics.	Nombre de concerts "clés en main"	Objectif atteint (cf. Menu de saison)
Engager des ensembles de l'HEMU dans des festivals prestigieux.	Nombre d'engagements dans des festivals prestigieux	Objectif atteint (cf. Menu de saison)
Développer une présence de l'HEMU dans le périmètre des musiques actuelles, sous toutes ses formes (scènes, médias, web, etc.).	Liste des engagements dans le périmètre des musiques actuelles	Objectif atteint (cf. Menu de saison)
Mettre en œuvre des démarches de développement de la qualité pour les activités de prestations de service.	Exemples de démarches de développement de la qualité des prestations de services mises en œuvre.	Une réflexion est en cours au niveau du Domaine au sujet des prestations de service et l'HEMU y participe de manière prépondérante : c'est dans ce contexte que les questions de qualité et de financement pourront être traitées.
Viser l'autofinancement des prestations de service.	Degré d'autofinancement des prestations de service.	Cf. ci-dessus.

Politiques institutionnelles

Prestations de développement	Indicateurs de suivi	Commentaires 2019
Mettre en place des conseils de filière/d'orientation, en lien avec la HEM-GE.	Proportion de filières/orientations disposant d'un conseil commun entre l'HEMU et la HEM-GE	Si les échanges sont réguliers au niveau de la pédagogie, ils n'interviennent qu'en cas de besoin dans les autres filières et orientations.
Introduire des nouveaux outils de communication pour le PER et les étudiants (guides, forums, newsletters, conférence) afin de les sensibiliser aux enjeux de l'HEMU, du domaine et de la HES-SO.	Exemples de nouveaux outils	Une consultation importante et vaste est en cours à propos de Musique à l'école et de l'initiation musicale, qui va déboucher sur une ou des journée(s) d'échange.

Réaliser des études sur les besoins en infrastructures pour les sites de Sion et de Fribourg.	Existence de rapports présentant les résultats des études de besoins	Ce processus est en cours ou accompli. Le point faible du site de Sion réside essentiellement en ses infrastructures, insuffisantes et obsolètes. Ce point faible reste entier, même si des solutions semblent se dessiner autour d'un projet commun avec le Conservatoire et l'EJMA VS.
Développer et animer un réseau d'alumni.	Exemples d'actions réalisées en faveur des alumni	Le développement des prestations destinées aux Alumni s'est fortement accéléré ces deux dernières années, même si le réseau lui-même doit encore être consolidé. Ce développement est intervenu au travers d'offres tout à fait concrètes et prestigieuses réservées à nos Alumni (concours Kattenburg, Lausanne Soloists, concours de composition JOJ, etc). Par ailleurs, la nouvelle mouture de notre magazine Nuances et nos réseaux sociaux font la part belle aux réussites de nos étudiant-e-s.
Informier le rectorat des décisions prises par l'HEMU et qui influencent significativement la HES-SO.	Utilisation de l'instrument de communication convenu avec le rectorat (instrument encore à définir)	Nous partageons naturellement cet objectif, mais nous ne disposons pas d'information au sujet de l'instrument à utiliser.

Lausanne, le 5 juin 2019

Annexe 1: Statistique admissions pré-HEM HEMU-CL 2016-2019

	Nbre d'étudiants Pré-HEM HEMU-Conservatoire de Lausanne	Nbre d'étudiants pré-HEM postulant en HEM en Suisse ou à l'étranger	Nombre d'étudiants admis dans une HEM en Suisse ou à l'étranger
2015- 2016	40	18	18
2016- 2017	32	9	9
2017- 2018	32	9	9
2018- 2019	37	12	12